La Huppe du Paradou

BULLETIN N° 15 1er juillet 2015

Sur Internet :
www.lahuppeduparadou.com

Rejoignez nous.

Vous avez des interrogations, des inquiétudes sur la préservation du cadre de vie de la commune, rapprochez-vous de la Huppe du Paradou, Association de Protection et de Valorisation de L'Environnement, en y adhérant.

Nous oeuvrons pour la continuité du sentier côtier, la protection du littoral et la préservation des espaces naturels. Nous avons participé à la commission de mises en place de l'AVAP, moment fort pour la préservation du patrimoine architectural et paysager. Nous suivons constamment l'évolution de la ZAC de la Rogère sur un site préservé.

Nous sommes associés à la révision du PLU qui va impacter tous les éléments de notre cadre de vie et engager l'évolution de la commune pour les 10/20 ans à venir. Quel type d'urbanisation, quelle place aux piétons et aux vélos, comment préserver la qualité des paysages maritimes et bocagers, etc…

A l'occasion de notre assemblée générale nous donnerons la parole à M Chauvin, agriculteur à Pornic exploitant des terres sur notre commune qui présentera son projet d'unité de méthanisation qui pourrait voir le jour en 2016, venez nombreux.

Assemblée Générale
de La Huppe du Paradou
Vendredi 10 Juillet à 17h30
Salle Bellevue
La Bernerie en Retz.

Le Président

Sentier du Littoral

Nous avons, de nouveau, relancé début février 2015 le Responsable du Service « Gestion de l'espace littoral et maritime » de la DDTM afin de connaître l'évolution de l'instruction du dossier de la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral. Il nous a informés que le dossier de la Bernerie n'était pas encore retenu, en 2015, pour son financement.

Il est évident qu'en l'absence d'une démarche appuyée de nos élus auprès du Directeur de la DDTM 44, cette étude n'est pas prête d'être entreprise. Cependant la DDTM 44 envisagerait de faire effectuer sur le littoral 44, une mise à jour du tracé existant du sentier dit des douaniers.

Dans le cadre de la révision du PLU nous avons demandé que la commune inscrive au PADD ses intentions sur cette servitude de passage.

AVAP: Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Nous avons participé, le 27 avril dernier, à la réunion de Commission Locale AVAP qui en a adopté la création. La zone retenue est très largement augmentée par rapport à l'actuelle ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) à laquelle elle se substituera. Elle sera prochainement intégrée au PLU. A noter les intentions de protéger, en dehors de cette zone, certains vieux bâtis, ce sera à suivre.

Eco Centre Saint Anne

Pour sa première séance la Commission de Suivi du Site (C.S.S) s'est réunie le 12 mai 2015 à l'Eco centre de traitement des ordures ménagères à Arthon. La Huppe du Paradou dispose d'un siége dans cette commission où sont présents : des représentants de l'Etat , de la Communauté de Communes de Pornic, Geval(filiale de Véolia),la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL) et la Direction Départementale des Territoires (DDTM) .

Après 3 ans de fonctionnement le bilan est présenté comme satisfaisant, un peu inférieur aux volumes envisagés. Le bilan matière se caractérise essentiellement par 53% d'ordures ménagères non recyclés et 27% de production de compost.

L'éco centre répond aux normes ISO 14001 (environnement), ISO 18001(sécurité), ISO 9001 (qualité)

Deux incidents sont signalés dans des alvéoles de stockages des ordures non recyclés ; des excès d'eau (régulé depuis par des pompes) et un incendie par fermentation (mise en place d'une caméra thermique).

A suivre les émanations épisodiques d'odeurs qui pourront nécessiter la mise en place de torchères.

ZAC de la Rogère

Concernant la tranche 1, seuls deux terrains restent à vendre. Les logements en accession à prix abordables sont pratiquement terminés et les logements sociaux en cours d'aménagement.

Nous déplorons cependant le bétonnage intensif des placettes et zones de stationnement. L'ensemble est plutôt contemporain et quelques arbres ont pu être conservés. Les haies bocagères ont souvent souffert de coupes sévères.

Pour la Tranche 2 la viabilité est installée et les aménagements de voirie et la délimitation des lots en cours. Nous avons rencontré le maire en

La Huppe du Paradou

BULLETIN N° 15 1er juillet 2015

Sur Internet :
www.lahuppeduparadou.com

novembre 2014 lors du défrichage de cette zone révélant la présence d'une vingtaine de chênes, et nous avons noté sa volonté d'intervenir auprès de l'aménageur pour qu'un maximum soit conservé. A suivre donc ;

PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux)

Notre association à été conviée le 29 avril dernier par l'unité de Préventions des Risques de la Direction Départementale de la Mer (DDTM) à une présentation du plan en cours d'élaboration pour le département et de son impact sur la commune. Deux type de risques sont étudiés : l'érosion et la submersion.

L'érosion concerne les falaises au nord de la commune avec un recul plutôt modéré.

La submersion prend en référence la tempête Xynthia et deux hypothèses d'augmentation du niveau de la mer (+ 20cm ou +60 cm) .La commune est peu impactée (risque uniquement au niveau de Port-Royal avec l'hypothèse +60cm).

De nouvelles réunions publiques seront organisées en fonction de l'avancement du dossier.

Vous pouvez, sur notre site, consulter les cartes et documents du dossier.

Révision Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU est en cours, la procédure prévoit trois phases : le diagnostic du territoire pour dégager les enjeux de l'évolution de la commune, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime les projets de la collectivité pour les 10/20 ans à venir et enfin le Zonage et le Règlement qui viendront se substituer à l'actuel PLU.

Les deux premières phases ont pour l'instant, avec le PADD, déterminées des intentions et des grandes orientations, par exemple : - préserver et valoriser l'identité communale - maîtriser le développement urbain avec un objectif de production de 38 logements par an en permettant l'accession au logement pour tous - valoriser l'économie touristique et améliorer les conditions de déplacements - entretenir le patrimoine naturel, etc…

La municipalité, qui a annoncé sur le sujet une large concertation, organisera probablement une réunion publique pour présenter son Projet d'Aménagement et Développement Durable qui engage l'avenir de la Bernerie et concerne les habitants de tout le territoire.

La troisième phase rentrera dans le concret avec le plan de zonage, et le règlement applicable selon les zones.

La Huppe du Paradou participe aux réunions des Personnes Publiques associées à la révision du PLU

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tel : Adresse Email :

Demande à adhérer ou à renouveler mon adhésion à l'Association **La Huppe du Paradou.** Je joins ma cotisation individuelle pour 2015/ 2016

d'un montant de cinq (5) euros (par personne).

Date : Signature :

Mentions légales : Le présent document est édité par « La Huppe du Paradou ». Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°78-17 du 6/01/1978, vous disposez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter à l'adresse indiquée ci-dessous